



## VERTIGE MONTFERMEIL

[www.vertige-montfermeil.fr](http://www.vertige-montfermeil.fr)

Montfermeil, le 23 Mai 2022

**Les cours reprennent le lundi 12 septembre 2022**

Merci de fournir :

- Fiche d'inscription dûment complétée accompagnée d'une photo
- Règlement selon les tarifs indiquer ci-contre (possibilité de payer en plusieurs fois)
- **Certificat médical « pratique de l'escalade en compétition »**
- 1 Enveloppe avec vos coordonnées et affranchies au tarif en vigueur

Planning prévisionnel de la saison 2022/2023, pour les cours et séances d'escalade :

Jours	Horaires	Public	Années de Naissance
Lundi	18h15 à 19h15 18h15 à 19h45 19h00 à 20h30 20h30 à 22h30	Babys U10 – U12 débutants U16 - U18 – U20 Adultes (grimpe libre)	2016-2017-2018 2012-2013-2014-2015 2004-2005-2006-2007-2008-2009 ≤ 2003
Mardi	18h15 à 19h15 18h30 à 21h00 19h15 à 20h30 19h15 à 20h30 20h30 à 22h30	U10 – U12 – U14 Groupe Sportif Jeunes U10 – U12 – U14 U16 - U18 – U20 Adultes (grimpe libre & cours débutants)	2010-2011-2012-2013-2014-2015 <b>Appréciation du Directeur sportif</b> 2010-2011-2012-2013-2014-2015 2004-2005-2006-2007-2008-2009 ≤ 2003
Mercredi	17h00 à 18h00 18h00 à 19h00 18h00 à 19h00 19h00 à 20h30 20h30 à 22h30	Babys débutants Babys U10 – U12 – U14 U16 - U18 – U20 Adultes (grimpe libre & cours sportifs)	2016-2017-2018 2016-2017-2018 2010-2011-2012-2013-2014-2015 2004-2005-2006-2007-2008-2009 ≤ 2003
Jedi	18h00 à 19h00 18h30 à 20h30 18h30 à 21h00 20h00 à 22h30	Babys U10 – U12 débutants Groupe Sportif Jeunes Adultes	2016-2017-2018 2012-2013-2014-2015 <b>Appréciation du Directeur sportif</b> ≤ 2003



## VERTIGE MONTFERMEIL

[www.vertige-montfermeil.fr](http://www.vertige-montfermeil.fr)

Vendredi	19h00 à 20h30 19h30 à 22h30	Handiescalade & personnes vulnérables Adultes (grimpe libre)	≤ 2017 ≤ 2002
Samedi	14h00 à 18h00	Grimpe libre + <b>Activités spécifiques ponctuelles encadrées</b>	≤ 2017
Dimanche	14h00 à 18h00	Grimpe libre + <b>Activités spécifiques ponctuelles encadrées</b>	≤ 2017

Cotisations annuelles :	Résident Montfermeillois	Résident Extérieur
Sénior ou Vétéran primo adhérent:	215€	265€
Sénior ou Vétéran ancien adhérent:	215€	215€
Enfants (hors baby) :	165€	190€
Baby:	135€	160€
Groupe sportif ( Mardi + Jeudi+ samedi) :	300€	300€
Dirigeant et/ou Encadrant :	0 €	0 €

**Nota : Le montant de la cotisation au club comprends le montant de l'assurance « Responsabilité Civile Défense Recours » et d'un teeshirt à l'effigie du club**

### **Réduction familiale pour les inscriptions en simultanée avant 30 septembre 2022**

Réduction à partir du 3<sup>ème</sup> membre d'une famille      -25 €      -25 €

**Option 1:** Surcote pour une Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union

Européenne/Maroc :      21 €

**Option 2:** Surcote pour une Assurance Individuelle Accident Renforcée (à condition d'avoir

souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours ) :      39 €

**Option 3:** Surcote pour une Extension d'Assurance sur le monde entier (à condition d'avoir

souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours ) :      97 €

**Option 4:** Surcote pour une Extension d'Assurance Paralpinisme (à condition d'avoir

souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours ) :      290 €



## VERTIGE MONTFERMEIL

[www.vertige-montfermeil.fr](http://www.vertige-montfermeil.fr)

### EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- 1 Visitez le site internet du club : [www.vertige-montfermeil.fr](http://www.vertige-montfermeil.fr) et suivez-nous sur Facebook
- 2 Vous pouvez contacter Cyrille BOCKET 0648020418 ou Véronique SIMONNOT 0647924453
- 3 **Le fonctionnement du club repose essentiellement sur le bénévolat.** Si vous souhaitez participer, faites-vous connaître ! Des réunions « Conseil d'administration » auront lieu régulièrement tout au long de la saison, si vous avez des remarques n'hésitez pas à nous les faire parvenir.
- 4 Chaque famille dont un enfant est inscrit au club d'escalade devient **un membre du club Vertige Montfermeil.** Les mineurs sont lors de l'assemblée générale, en particulier lors des votes, représentés par **un** détenteur de l'autorité parentale
- 5 L'escalade en club n'expose pas à plus de **risques** que ceux encourus lors de toute autre activité sportive. Par exemple l'escalade est beaucoup moins dangereuse que le ski ou le roller (statistiques des assurances). Toutefois cela ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de blessures.
- 6 Prenez connaissance du livret décrivant les termes du contrat d'assurance lié à l'inscription à la fédération. Vous êtes seul juge de la nécessité éventuelle de compléter cette assurance.
- 7 Les cours sont encadrés par **des entraîneurs diplômés ou en cours de formation. L'encadrement est exclusivement bénévole.**
- 8 **Merci d'attendre l'arrivée des entraîneurs avant de laisser votre enfant.** N'hésitez pas à venir communiquer avec les entraîneurs avant ou après les cours afin de nous faire part de vos impressions et/ou suggestions.
- 9 Merci de bien signaler à l'encadrant tout problème de santé ou difficulté passagère ou non pour le sportif, de manière à adapter les moyens de sa pratique sportive.
- 10 **Une tenue de sport est obligatoire. Les cheveux doivent être correctement attachés et remontés. (Chaussons d'escalade, Masque, gel/\* hydroalcoolique, gourde, baudrier, magnésie LIQUIDE, mousqueton à vis et descendeur à partir de 7 ans).**
- 11 Avant débiter toute activité dans l'installation sportive, tout pratiquant, doit se présenter auprès du responsable de salle (pour vérification des EPI du pratiquant, la bonne application des mesures d'hygiène de chacun comme le **lavage des mains**, etc.....)